OUI LE COMBAT COLLECTIF PAYE !

Il est aujourd'hui de bon ton de prétendre que la lutte collective serait un concept suranné, inutile, qu'il serait surtout pertinent de participer au « dialogue social » en « partenaire » loyal afin de permettre la prise en compte des revendications des personnels du fait de cette « cogestion ».
Solidaires Finances Publiques ne partage en rien ces postulats qui nous paraissent fondamentalement erronés : les évènements récents ne peuvent que nous conforter dans cette conviction.

Que penser en effet de la décision prise de supprimer depuis 2020 les CAP de mobilité aux Finances Publiques : quel espace de « dialogue social » existe désormais lorsque l'on constate que les tableaux de classement locaux n'ont pas été publiés préalablement au mouvement local de mutation à effet du 1er septembre 2021, non plus que l'organisation d'une réunion avec les organisations syndicales représentatives permettant de présenter les résultats du dit mouvement et d'évoquer, en particulier, les postes restés vacants.
Que penser par ailleurs de la volonté gouvernementale de supprimer les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHCST) à échéance de la fin de l'année 2022 pour mieux les remplacer par une instance fantoche, dénommée Comité Social d'Administration (CSA), simple chambre d'enregistrement identique au Comité Technique Local (CTL) qu'il remplacera.

A contrario, des luttes menées avec résolution et détermination ont porté leurs fruits dans le département de l'Aude.
Ainsi en est-il de l'affectation de géomètres.

À la suite du mouvement national des géomètres, en effet, sur les quatre départs à la retraite prévus dans notre département, un seul avait été pourvu, un autre a été supprimé : deux postes étaient désormais vacants sur l'Aude.
Or, dans le département, il avait déjà été constaté un retard conséquent quant à la mise à jour du bâti au plan cadastral, essentiellement sur les communes dépendant des anciennes structures cadastre de Narbonne (CDIF puis bureau antenne) et ce, en raison d'effectifs historiquement insuffisants sur ce site.
La Direction locale a, par ailleurs, au mépris des votes des représentant(e)s du personnel, décidé de créer le Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) dont la charge de travail n'a en rien été calibrée…
En résumé, déjà avec un effectif de géomètres au complet (soit 8 agent(e)s), la situation est particulièrement tendue entraînant surcharge de travail, stress, risque de burn out, etc.
Comment dès lors gérer cette mission avec 2 agent(e)s en moins ?
C'est ainsi que, dès cette information connue, des représentants de Solidaires et CGT Finances Publiques ont sollicité un entretien auprès du DDFiP afin d'exiger que ces 2 postes de géomètres ne restent pas vacants.

Suite à cette intervention (et exclusivement suite à celle-ci), 2 agent(e)s géomètres, de surcroît prioritaires, ont été nommé(e)s dans l'Aude à échéance du 1er septembre 2021.
En l'absence de cette initiative bienvenue, que se serait-il produit ?
Rien sinon une souffrance au travail accrue pour les agent(e)s exerçant ces missions…

La DGFiP a-t-elle tenté de rectifier le loupé initial ?
Non.
Le DDFiP est-il intervenu en constatant l'absence d'affectation de 2 agent(e)s dans le département de l'Aude ?
Force est de constater que non.

Quant à la mise en place à marche forcée du soi-disant « Nouveau Réseau de Proximité » par la DDFiP, rappelons que le projet originel prévoyait la suppression pure et simple de l'ensemble des trésoreries de proximité du département, soit la Paierie départementale, les trésoreries de Bram, Castelnaudary, Cuxac-Cabardès, Durban-Corbières, Leucate Lézignan-Corbières, Peyriac-Minervois et Quillan.
Or, grâce là aussi à la lutte, de substantielles modifications ont été apportées.

C'est ainsi que la Paierie départementale est maintenue.
Par ailleurs, les trésoreries de Castelnaudary, Lézignan-Corbières et Quillan ont été transformées en « antenne ». Sans que cette alternative soit satisfaisante (seul le maintien d'une trésorerie de proximité de pleine compétence l'étant), il n'empêche que cette situation permet d'envisager, à plus ou moins brève échéance, le retour à un centre des Finances Publiques avec à sa tête un comptable public.
Ces évolutions ont été permises par les seuls combats menés collectivement par les organisations syndicales représentatives du département de l'Aude : interpellation des élus locaux et nationaux mais aussi des usagers, visibilité médiatique, rassemblement devant les structures menacées, réouverture en autogestion de trésorerie à Capendu, etc.
Que serait-il advenu si les organisations syndicales, Solidaires Finances Publiques en tête, n'avaient pas décidé du boycott de toutes les instances prétendument de « dialogue social » sur le sujet et s'étaient présentées en CTL, plutôt que d'opter pour la lutte ?
Le projet initial de destruction de l'ensemble des trésoreries du département de l'Aude aurait été validé malgré le vote unanimement « contre » des élu(e)s du personnel en CTL….

Dans ces conditions, il est nécessaire de réfléchir à nos modalités d'action collective.
Accompagner les « réformes » toxiques et disparaître… ou lutter pied à pied pour obtenir la satisfaction de nos revendications, même partielle.
Nous invitons tous les agent(e)s à nous rejoindre pour élaborer, proposer, mettre en place des actions permettant le maintien et le développement d'un service public des Finances de proximité, avec des agent(e)s formé(e)s et en nombre suffisant.

Les seuls combats perdus sont ceux qui n'ont pas été menés